

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2019-08-20x-00988 Référence de la demande : n°2019-00988-031-001

Dénomination du projet : Programme IPEV 109 ORNITHO-ECO

Lieu des opérations : -Département : TAAF

Bénéficiaire : - IPEV

MOTIVATION ou CONDITIONS

Oiseaux et mammifères marins sentinelles des changements climatiques.

Poursuite d'un suivi démographique, télémétrique, isotopique, des contaminants chez les oiseaux marins et mammifères marin, suivi à long terme.

Veiller à mutualiser les manipulations sur un même site avec les autres programmes.

Compte-rendu demandé pour les nouvelles études (suivi des contaminants chez les oiseaux).

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable ☒

Favorable sous conditions ☐

Défavorable ☐

Fait le : 7 octobre 2019

Signature :

